

Communiqué de presse du 3 mai 2018

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #RenovationEnergetique / @GRDF

## La CAPEB et GRDF prolongent leur partenariat en faveur de la sensibilisation à l'efficacité énergétique auprès des artisans

*Paris, le 3 mai 2018* - Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), via sa filiale Béranger Développement, et Edouard Sauvage, Directeur Général de [GRDF](#), principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, ont officialisé hier le renouvellement de leur collaboration initié en 2015 afin d'accompagner la montée en compétence des chauffagistes. Ce dernier a pour but d'élaborer des outils permettant d'accompagner les chauffagistes et de soutenir la démarche RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) à travers la qualification ECO Artisan®.



Pour télécharger la photo, cliquer ici. © CAPEB/GRDF

### Poursuivre les actions engagées : montée en compétence des plombiers chauffagistes et développement du gaz naturel

Accompagner la montée en compétence des chauffagistes

Dans le cadre de ce partenariat, GRDF s'engage auprès de la CAPEB à diffuser auprès des entreprises artisanales du bâtiment les solutions liées à l'usage du gaz naturel, avec un accompagnement tout particulier des ECO Artisans®, signé «Reconnu Garant de l'Environnement» (RGE) par les Pouvoirs Publics et créé par la CAPEB, sur les questions relatives à l'efficacité énergétique.

Les partenaires vont aussi développer des outils de formation permettant d'accompagner les futurs chefs d'entreprise artisanale, dans leur montée en compétence, qu'ils soient en apprentissage, en parcours de formation continue, ou dans leur démarche d'obtention de l'appellation « Professionnel du Gaz Installation ».

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent également à :

- sensibiliser les artisans détenteurs de l'appellation « Professionnel du Gaz Installation », en s'appuyant notamment sur des études clients en matière de comportements, d'attentes et d'arguments autour des solutions gaz ;
- mener des actions conjointes dans le domaine de l'efficacité énergétique, intégrant la qualification ECO Artisan® RGE et assurer le référencement des entreprises artisanales du bâtiment détentrices de l'appellation « Professionnel du Gaz Installation » et qualifiés ECO Artisan® RGE sur le site <https://projet-gaz.grdf.fr> ;
- valoriser la sécurité des installations gaz et l'obligation de produire des certificats de conformité au travers de divers supports (articles, manifestations...)

Favoriser le développement du réseau de gaz naturel

La CAPEB s'engage à faciliter et accompagner la mise en œuvre d'actions de développement du réseau de gaz naturel (réunions d'information, expérimentations, extensions de réseau, actions de zones, etc.), notamment à travers le projet « Changement de gaz dans les Hauts-de-France ». L'objectif étant de mobiliser les entreprises artisanales pour accompagner GRDF auprès des utilisateurs. De son côté, GRDF s'engage à mettre en place des actions d'information et de fidélisation des clients.

## **Aller plus loin : assistance technique et mise en relation des artisans avec les fabricants de véhicules gaz naturel**

La nouvelle phase de cette collaboration va également voir la mise en place par GRDF de la hotline [CEGIBAT](#), pour porter une assistance technique relative aux questions réglementaires sur le gaz naturel dans le Bâtiment auprès des entreprises de plomberie et de chauffage. Les conseillers GRDF apporteront leur éclairage aux artisans du bâtiment concernant les solutions au Gaz Naturel Véhicule (GNV) et faciliteront la mise en relation avec les fabricants de véhicules localement, via les CAPEB départementales et régionales.

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB, se félicite :** « *La Capeb est fière de voir son travail entamé avec GRDF il y a trois ans passer à l'étape supérieure, avec la mise en place d'un volet formation destiné aux futurs plombiers et chauffagistes, et d'un dispositif d'informations plus poussé. Il s'agit, par la combinaison de nos énergies et savoir-faire, de poursuivre l'effort d'accélération de la rénovation énergétique du Bâtiment et de lutter contre la précarité énergétique.* »

**Edouard Sauvage, Directeur général de GRDF ajoute :** « *Le renouvellement de ce partenariat avec un acteur de référence comme la CAPEB va permettre de continuer à travailler ensemble dans l'objectif commun d'accompagner la montée en compétence de l'ensemble des professionnels de la filière et de promouvoir la compétitivité des solutions gaz en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment.* »

### **À propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*
- 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 480 micro-entrepreneurs déclarant un CA au RSI

\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »  
La CAPEB est aussi sur Twitter : [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

**A propos de GRDF :**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (199 781 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

**Contacts Presse**

**Pour la CAPEB**

***Hopscotch :***

*Baptiste Romeuf - Tél : +33(0)1 58 65 00 45 - [bromeuf@hopsctoch.fr](mailto:bromeuf@hopsctoch.fr)*

***CAPEB :***

*Isabelle Planchais - Tél : +33(0)1 53 60 50 00/77/81 et +33(0)6 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)*

**Pour GRDF**

*Service Presse GRDF : 01 42 93 04 04 - [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) - [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)*

*CLC Communications • Tél. : 01 42 93 04 04*

*Gilles Senneville • Christelle Maupetit • Zineb Arhla*

*g.senneville@clccom.com • c.maupetit@clccom.com • z.arhla@clccom.com*

---